



Appel d'offres

DEFMA – Évaluation finale du projet

Projet :	Développement Filière Maraîchère Basse et Haute Guinée (DEFMA)
Financement :	Union Européenne (UE)
Activité :	Évaluation Finale de DEFMA
Ligne budgétaire :	5.4.1
Période d'exécution de l'activité :	décembre 2020 – mars 2021
Acteurs impliqués :	Guinée 44, Trias, UP
Localisation :	Basse et Haute Guinée

Nom de l'appel d'offre	DEFMA – évaluation finale
Numéro de l'appel d'offre	DEFMA – G44/S&E/2020/001

Important : nous attirons l'attention des soumissionnaires sur le fait qu'actuellement, les conditions d'obtention de visa d'entrée en Guinée pour des ressortissants européens et français en particulier, habitants en Europe, sont très difficiles. Cet aspect sera pris en considération lors de l'examen des offres afin de pouvoir réaliser cette évaluation dans les délais impartis. De ce fait, seules les offres dont les consultants sont de nationalité guinéenne ou ayant déjà un titre de séjour valide pendant la durée de l'évaluation ou ne nécessitant pas de visa d'entrée, seront retenues.

1. Introduction

Dans le cadre d'un consortium, l'ONG Guinée 44 en partenariat avec United Purpose et Trias, a obtenu de la commission de l'Union Européenne le financement d'une action intitulée "Développement Filière Maraîchère en Basse et Haute Guinée", DEFMA, pour une durée de 51 mois. Le projet se terminera le 31 mars 2021.

2. Objet de l'appel d'offre

Le présent appel d'offre porte sur le recrutement d'un prestataire qui réalisera l'évaluation finale du projet.

3. Conditions de soumission

Peuvent candidater, les consultants indépendants, les bureaux d'études ou organisations, des consortiums d'acteurs multiples dès lors qu'un chef de file est clairement identifié. La candidature retenue devra :

- Disposer d'une expérience avérée dans l'évaluation de projet de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques agricoles nationales, sous régionales, des acteurs des filières et particulièrement de l'accompagnement des filières agricoles ;
- Maîtriser les langues nationales pratiquées sur les régions visées ;
- Être mobile et en bonnes conditions physiques pour effectuer des déplacements en milieu rural – sur pistes ;



- Être disponible à réaliser la mission dans les délais et périodes souhaités par le projet ;
- Être composée d'une équipe de consultants ou d'un consultant de nationalité guinéenne ou ayant déjà un titre de séjour valide pendant la durée de l'évaluation ou ne nécessitant pas de visa d'entrée.

Les soumissionnaires doivent justifier posséder un compte bancaire au nom de leur structure ainsi qu'une déclaration établissement officielle dans leur pays d'origine.

4. Spécifications techniques

Les termes de référence de l'évaluation finale sont décrits dans le document en Annexe 1 « TdR_EvaluationFinale_DEFMA.pdf ».

Les soumissionnaires peuvent proposer des compléments et des alternatives au TdR.

5. Chronogramme indicatif

	2021																												
	mai 2021					juin 2021					juillet 2021					août 2021					septembre 2021								
	S18	S19	S20	S21	S22	S22	S23	S24	S25	S26	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S35	S36	S37	S38	S39				
publication de l'AO international	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###	###
choix du prestataire																													
contractualisation avec le consultant																													
réunion de cadrage																													
recherche documentaire préalable et production note méthodologique détaillée																													
entretien avec les partenaires principaux du projet																													
travaux de terrain																													
consolidation et débriefing																													
remise du rapport intermédiaire																													
restitution de l'évaluation																													
remise du rapport final																													

La remise du rapport final doit avoir lieu avant le 10 septembre 2021. **Le soumissionnaire proposera son chronogramme respectant cette échéance.**

6. Budget

Une enveloppe d'un montant de trente mille euros (30 000€ TTC) est disponible pour le prestataire. Elle comprend toutes les sujétions selon le descriptif des termes de référence.

7. Conditions de paiement

Le paiement de la prestation se fera sur la base d'une facture émise au début de la prestation, selon la répartition suivante :

- 1^{ère} tranche : avance au démarrage 30%
- 2^{ème} tranche : à la remise du rapport provisoire 40%
- 3^{ème} tranche : à l'acceptation du rapport final 30%

8. Délais de paiement

Les paiements se feront par virement bancaire sur le compte bancaire du soumissionnaire dans les 2 (deux) semaines suivant l'échéance.

9. Composition du dossier du soumissionnaire

Tous les documents liés à l'offre et au marché seront en langue française.

Tous les prix de l'offre seront en euros (€)



Les offres reçues seront valables pour une durée de 90 jours à compter de la date de clôture du présent appel d'offre.

Le maître d'ouvrage peut demander que les soumissionnaires prolongent la période de validité pendant un délai supplémentaire spécifié. La demande de prolongation et les réponses des soumissionnaires seront faites par écrit. Un soumissionnaire peut refuser la demande de prolongation, auquel cas, il peut retirer son offre sans pénalité. Un soumissionnaire qui accepte la demande de prolongation ne sera pas tenu ni autorisé à modifier l'offre.

L'offre devra être envoyée **sous format électronique**.

L'offre sera dactylographiée ou rédigée avec une encre indélébile et sera signée par une personne ou des personnes dûment habilitée(s) à signer au nom du soumissionnaire. La personne ou les personnes signant parapheront toutes les pages où figurent des données ou des modifications.

L'offre sera envoyée aux adresses électroniques suivantes :

- Olivier Marché, Guinée 44, coordinateur pays, olivier.marche@guinee44.org
- kindia@guinee44.org

10. Dossier administratif

10.1. Offre administrative

Le dossier administratif est constitué des pièces suivantes :

- Formulaire de soumission (*Annexe 2*)
- Déclaration sur l'honneur (*Annexe 3*)
- Copie légalisée du Registre de commerce / référence officielle
- Pour les soumissionnaires basés en Guinée :
 - Attestation de paiement des cotisations CNSS (quitus social à jour), soit une copie de l'attestation de Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la Caisse de Sécurité Sociale de la Guinée, datée du dernier trimestre échu à la date de remise des offres ;
 - Attestation de paiement des impôts à jour (quitus fiscal à jour), soit une copie de l'attestation fiscale accompagnée de la quittance prouvant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis des services des impôts de la Guinée datée du dernier trimestre échu à la date de remise des offres.
- Pour les soumissionnaires basés à l'étranger :
 - Copies de l'acte d'immatriculation au registre du commerce, du quitus fiscal
- Relevé d'identité bancaire au nom de la structure juridique soumissionnaire

10.2. Offre technique

L'offre technique devra prendre en compte les termes de référence contenues dans le présent appel d'offre, voir *Annexe 1*.

L'offre technique doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Une note méthodologique détaillée de travail qui explicite les différentes étapes de la proposition technique, les moyens, outils et méthodes sur lesquels le(s) consultant(s) vont s'appuyer ;
- Un chronogramme de mise en œuvre des activités ;



- Noms, prénoms, CV et copies du diplôme principal de l'équipe présentée par le soumissionnaire ;
- Des références de travaux similaires déjà conduits avec leurs budgets (*Annexe 4*)

10.3. Offre financière

Une offre financière détaillée en euro (honoraires, Indemnité journalières (si applicables), logistique (si applicable), toutes autres dépenses pertinentes.

Rappel : les prix seront exprimés en euros € (EUR).

11. Date et lieu de soumission

Toutes les offres doivent être reçues dans les boîtes mail indiquées au plus tard le 28 mai 2021 à 18H00 UTC.

12. Évaluation des offres

Les informations relatives à l'examen des offres, aux éclaircissements apportés aux offres, à l'évaluation et la comparaison des offres et aux recommandations pour les attributions d'un marché ne seront pas divulguées tant que l'attribution du marché au soumissionnaire retenu n'a pas été annoncée. Toute tentative d'un soumissionnaire d'influencer le traitement des offres ou les décisions d'attribution du marché peut entraîner le rejet de son offre.

L'évaluation des offres se déroule en deux temps : vérification administrative puis évaluation de l'offre.

12.1. Vérification administrative

Nous procédons à la vérification de toutes les pièces demandées, voir [§ Offre administrative](#) et [§ Offre financière](#).

Si une pièce n'est pas présente, est incomplète ou est incorrecte, l'offre sera rejetée sur cette seule base et ne sera pas retenue pour la suite de l'évaluation.

Important : nous attirons l'attention des soumissionnaires sur le fait qu'actuellement, les conditions d'obtention de visa d'entrée en Guinée pour des ressortissants européens et français en particulier, habitants en Europe, sont très difficiles. Cet aspect sera pris en considération lors de l'examen des offres afin de pouvoir réaliser cette évaluation dans les délais impartis. De ce fait, seules les offres dont les consultants sont de nationalité guinéenne ou ayant déjà un titre de séjour valide pendant la durée de l'évaluation ou ne nécessitant pas de visa d'entrée, seront retenues.

12.2. Évaluation de la proposition

L'offre technique sera évaluée par un jury composé de membres des 3 codemandeurs.

Les critères d'évaluation sont présentés dans le tableau ci-dessous. Chaque critère est noté de 1 à 5, 1 étant très insuffisant, 5 très bon.

La proposition ayant reçu le maximum de point sera retenue.



Rubrique	Note max
1. Capacité technique et financière	25
Le soumissionnaire possède une expertise technique avérée dans le domaine de l'évaluation	10
Le soumissionnaire possède une expertise technique avérée dans le domaine du renforcement des capacités des OSC	5
Le soumissionnaire possède une expertise technique avérée dans les programmes de développement rural	5
Le soumissionnaire a la capacité financière suffisante	5
2. Proposition technique	40
La note méthodologique détaille bien comment le soumissionnaire va analyser la documentation	5
La note méthodologique détaille bien quels sont les outils de collecte de données utilisés	5
La note méthodologique détaille bien comment vont être collecter et traiter les données venant du terrain	5
La note méthodologique apporte des <u>informations supplémentaires</u> aux étapes présentées dans les TdR	5
Les propositions complémentaires aux « principaux éléments et questionnements » décrit dans les TdR sont pertinents	5
Le chronogramme de mise en œuvre des activités est détaillé et réaliste	5
L'évaluateur.trice principal.e possède l'expérience nécessaire pour conduire l'équipe proposée	5
Les consultants.tantes proposés.ées ont les compétences recherchées	5
3. Proposition financière	10
L'offre financière décrit fidèlement la méthodologie et le chronogramme présentés	5
Le montant de l'offre financière est crédible par rapport au dossier technique présenté	5
TOTAL GÉNÉRAL	75

13. Offres non valides

Seront rejetées :

- Les offres reçues après [la date et l'heure limite mentionnées](#) ;
 - Tout retard de transmission est aux dépens du soumissionnaire ;
- Toute offre déposée à une adresse mail différente de [celles mentionnées plus haut](#).

14. Liste des annexes

Annexe 1	Termes de référence
Annexe 2	Formulaire de soumission
Annexe 3	Déclaration sur l'honneur
Annexe 4	Expériences
Annexe 5	Projet de contrat
Annexe 6	Cadre logique